

D. Belleh par A. R.

RTP 1011p

LA LIGUE DU LIBRE-ÉCHANGE

EN JANVIER 1917

Dans les pays les plus nettement protectionnistes, l'action de la *Ligue* se fait malgré tout sentir, grâce à des appuis comme celui de M. Thiré, de Rio de Janeiro, ou de M. Montarroyos, un des correspondants les plus autorisés en France des grands journaux brésiliens; cela nous vaut des adhésions dans ce Brésil, où le protectionnisme s'est tellement surexcité et a entraîné de si fâcheuses conséquences. Aux Etats-Unis (où l'on prétend qu'un retour vers la protection se préparerait à l'heure actuelle), la publication *Free Trade Broadside* signale à nouveau l'activité de la *Ligue du Libre-Echange*, attire l'attention sur notre dernier « appel », donne la photographie de notre président Yves Guyot.

Grâce à nos efforts, une lumière plus claire se répand dans bien des esprits. Lors d'une discussion à la Chambre des députés sur les importations et les exportations, et particulièrement sur le décret tout récent imposant de nouvelles dispositions à tous les commerçants français désireux de se livrer au commerce soit d'exportation, soit d'importation, un député, M. Louis Tissier, est venu insister sur la rapidité d'opérations indispensable au commerce, regrettant que toutes les formalités nouvelles imposées raréfient les possibilités de conclure des contrats à temps, d'assurer des importations; il a insisté sur ce que le meilleur moyen de faire baisser le prix des choses, c'est d'assurer l'approvisionnement du pays par ces importations mêmes que les protectionnistes ont toujours repoussées autant qu'ils l'ont pu, et qu'une mécompréhension des nécessités de l'échange fait encore quelque peu repousser à l'heure actuelle, au grand dommage du consommateur mis de plus en plus à la portion congrue. C'est également avec une satisfaction (quelque peu mélangée) que nous avons suivi la dernière réunion du comité républicain du commerce et de l'industrie. M. Havy s'y est préoccupé des réformes à apporter au régime économique de la France, et il y a exprimé un vœu notamment en vue d'une prompt solution des projets de réforme depuis longtemps

Bibliothèque Maison de l'Orient



129786

proposés au sujet du régime douanier des colonies françaises dans leurs rapports avec la métropole et avec les divers pays étrangers. On a réclamé dans cette réunion l'autonomie douanière des colonies, la faculté de conclure des conventions commerciales avec les différents pays, sous le contrôle et après approbation de la métropole; également la suppression des droits frappant les denrées secondaires provenant de ces colonies à leur entrée sur le territoire métropolitain. C'est toute la question de ce régime colonial libéral étudié de main de maître par notre vice-président M. Schelle. Il est vrai que l'on y a proclamé d'autre part la nécessité de protéger la production et la consommation nationales, mais plus particulièrement en ce qui est d'augmentations de tarif sur les produits manufacturés importés en France et venant surtout d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. L'opinion inverse a été soutenue par les socialistes belges, délégués du parti ouvrier belge se réunissant en Belgique occupée et réussissant à faire parvenir leurs résolutions au gouvernement belge installé en France; il est juste de dire que le parti ouvrier belge se fait peut-être quelques illusions en matière d'internationalisme! Mais il est particulièrement agréable de l'entendre déclarer qu'il demeure fidèle aux principes du libre-échange, à l'autonomie des colonies, à l'expansion du régime de la porte ouverte dans les pays neufs. Il se déclare par ailleurs hostile à une guerre économique succédant au conflit armé après la paix, en considérant que se livrer à cette guerre ce serait jouer un jeu de dupe. Il réclame l'abaissement sans délai des barrières douanières, rendant le sort des travailleurs plus pénible par la cherté artificielle de la vie. Le Parti ouvrier ajoute: « Il est nécessaire que l'on prenne des précautions contre la concurrence déloyale et que l'on ne revienne au régime de libre concurrence qu'après que les pays ravagés par la barbarie teutonne auront été rétablis dans leur état normal. »

Une série de manifestations officielles ou officieuses se font de plus en plus en faveur des zones franches et des ports francs. Ce n'est pas l'idéal en matière de liberté des échanges; mais, ainsi que nous le disions dans une récente conférence, le 26 janvier, devant le Collège libre des sciences sociales, il y a là une atténuation fort heureuse au régime protectionniste, et qui peut contribuer à faire comprendre les inconvénients de ce régime, par suite les avantages de la liberté du commerce. Il est déjà caractéristique de voir que, dans la suite des conférences organisées par le Collège libre des sciences sociales sur « l'Avenir et l'Expansion économique de la France », on ait songé à comprendre cette question des zones et des ports francs; que l'on remarque qu'on y envisage également et qu'on y va entendre traiter par notre collègue et ami, M. Georges Blondel, la question des débouchés possibles dans les Empires centraux, ce qui se rattache

toujours à cette idée et à cette nécessité (peut-être plus ou moins regrettable, mais nécessité) de continuer à vendre à ces Empires centraux, surtout si l'on ne peut pas trouver par ailleurs les débouchés très importants qu'ils donnaient avant la guerre. D'autres conférences de cette série, comme celle de M. Montarroyos sur « le Marché brésilien et les débouchés qu'il offre à l'expansion française », celle de M. Maurice Dufourmantelle sur « les Débouchés constitués par les pays alliés », celle de M. Paul Doumer sur « l'Expansion économique de la France en Russie », laissent entendre suffisamment que l'on se préoccupe d'obtenir dans ces différents pays des conditions d'entrée plus faciles ; ce qui suppose que l'on désire aussi faciliter l'entrée des marchandises provenant de ces pays, abaisser en conséquence les droits de douane, laisser se faire les importations, qui seules peuvent payer nos exportations. C'est à cette question double, principalement à celle des exportations, que se rattache la question des ports francs. Aussi est-il satisfaisant à cet égard de rapporter la déclaration apportée par le sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande M. Louis Nail, à la suite d'une intervention de M. Bouisson, M. Nail s'étant déclaré nettement favorable à cette atténuation au protectionnisme et tout prêt à faire aboutir enfin un problème posé devant le Parlement depuis une vingtaine d'années au moins. Il a affirmé faire les vœux les plus sincères pour l'adoption définitive du système des ports francs, en y voyant notamment un moyen d'avoir du fret lourd en plus grande abondance pour notre marine marchande ; il escompte des exportations de produits fabriqués en plus grande quantité, se réjouit de songer au moment où la France pourra recevoir en transit des matières à transformer avant de les expédier sur l'étranger. Il a bien spécifié que c'est là l'opinion du gouvernement tout entier et non point la sienne seule personnelle : il y va du bien du pays. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer que le Conseil général de la Seine, notamment sur l'initiative de M. Chassaing-Goyon, s'est montré nettement favorable à l'établissement de zones franches dans nos principaux ports. Il est également tout à fait satisfaisant de lire le rapport remarquable présenté au nom de la commission d'exportation devant la Chambre de commerce de Paris sur « la Création des zones franches » par M. Darras ; rapport adopté par l'assemblée générale dans le courant de janvier 1917. Aussi bien dans ce rapport, ce que nous relevons ce n'est pas seulement la tendance nettement favorable à la création de ces sortes d'entrepôts perfectionnés que sont les zones franches, ce sont aussi des affirmations qui font honneur à la clairvoyance de M. Darras, à son sentiment très net des nécessités de la liberté commerciale. Il a insisté sur le rôle primordial du commerce dans tous les pays ; il s'est indigné de ce que certaines gens s'inquiètent de ce que la France deviendrait un « peuple

de marchands », faisant remarquer que si les zones franches valent des profits au commerce, c'est qu'elles contribueront à rendre le chiffre de nos exportations plus élevé : ce qui serait particulièrement précieux à l'heure actuelle. Cette solution nous vaudrait des affaires d'exportation qui échappent et échapperont à notre commerce intérieur tant que nous vivrons sous un régime protectionniste ; il y aurait là un nouvel élément de notre activité nationale, ne nuisant au reste en rien au commerce intérieur et à l'industrie qui l'alimente (bien au contraire). M. Darras a rappelé que notre production nationale avait perdu sur les marchés étrangers une place qu'elle occupait autrefois, sur ce que des industries de transformation en territoire franc apporteraient au pays un nouvel élément de richesse, que nous verrions revenir chez nous des affaires que notre régime de protection ne permet plus au pays de traiter. Et il a rappelé cet exemple souvent cité de l'interdiction des opérations de coupage à Bordeaux des vins d'Espagne et de Portugal, qui a enlevé à cette place un commerce important sur l'Amérique du Sud et supprime pour nos compagnies de navigation un gros élément de fret.

Cette question des ports francs en arrive à être inévitablement traitée par les publications techniques les moins économiques.

L'autre jour, M. A. Pawlowski s'est préoccupé de ce problème dans *la Nature*, il a montré que la France, en dépit du régime protectionniste établi pour réserver la consommation nationale à la production également nationale et écarter la concurrence étrangère, condamnée à travailler pour ses propres besoins, voit néanmoins passer sur son sol une quantité de produits étrangers représentant 22 p. 100 environ de son commerce total, et devrait par suite chercher à tirer encore bien plus parti de ce transit en transformant partiellement au moins les marchandises étrangères transitant. Il a [rappelé, recommandé, la solution des ports francs. Nous avons du reste été assez étonné de voir sous sa plume une phrase dans laquelle il affirme que « les traités de commerce de 1860 nous furent funestes et consacrèrent la ruine de l'antique sidérurgie nationale. »

Dans notre moisson habituelle, nous avons relevé un article fort intéressant sur « l'Alliance économique aux colonies », l'opportunité de faire plus intenses nos échanges entre nos colonies et les pays étrangers alliés, notamment l'Angleterre.

L'auteur de l'article en question, publié dans *le Temps*, montrait que les colonies françaises et anglaises de l'océan Indien se sont rapprochées les unes des autres, l'Afrique du Sud achetant à Madagascar par exemple du riz, des pois, des bois, lui vendant de la houille, du pétrole, des huiles, grâce, notamment, à des relations maritimes plus régulières, établies au grand bénéfice des deux pays.

Ce qui entrave de la manière la plus fâcheuse un rapprochement plus accentué, c'est le régime douanier malencontreux qui se rencontre au surplus à la fois en Afrique du Sud et à Madagascar.

Celui de notre colonie est le plus souvent prohibitif, Madagascar a été rangé parmi les colonies dites assimilées, ce qui a fermé à peu près cette colonie aux produits venus de l'étranger : politique étroite, dit notre confrère, qui lèse les intérêts de la France elle-même en paralysant le développement agricole de sa possession. Il réclame plus de clairvoyance à l'avenir, c'est-à-dire une modification de ce régime douanier colonial, l'Afrique du Sud pouvant devenir pour Madagascar une cliente précieuse. Il s'élève contre la politique protectionniste imposée contrairement à notre intérêt bien entendu, et il estime qu'il serait monstrueux de voir cette hostilité douanière se continuer en dépit de l'Alliance.

On continue à se préoccuper du régime d'après-guerre et des relations possibles ou nécessaires à continuer entre les alliés actuels et les pays de l'Entente germanique. Et l'autre jour, devant l'Association *Commerce et Industrie*, M. Alfred Staehling, tout en montrant de façon fort opportune que la politique protectionniste de 1892 a eu ce résultat non prévu par ses défenseurs de l'établissement en France de sociétés germaniques, succursales des grandes sociétés allemandes multipliant leurs installations chez nous, a bien remarqué que les échanges avec l'Allemagne ne cesseront sans doute pas. Il a noté la nécessité pour la région de Nancy de continuer à recevoir des houilles allemandes; il a admis parfaitement que les Nancéens vendent leur minerai de fer à l'Allemagne en échange des houilles qu'elle leur fournit et qui leur sont nécessaires. Ce sera matière, dit-il, à échange, à trafic commercial, et aucun Français ne sera « assez stupide pour bannir le commerce de notre République ». Cela ne l'empêche point de se refuser d'admettre que l'on puisse accorder sur notre territoire des concessions aux Allemands, après qu'ils ont montré les vues militaires et d'absorption qu'ils avaient normalement en ces matières.

Dans le *Bulletin de la Chambre de commerce belge de Paris* a paru une étude très documentée sur « les Relations économiques entre la Belgique et l'Allemagne et entre la Belgique et la France avant et après la guerre ». L'auteur réclame, comme condition de la pleine liberté économique et commerciale de la Belgique reconstituée, des traités bilatéraux signés avec les nations alliées, tout particulièrement avec la France, traités basés sur une entente de longue durée spécialement pour les produits manufacturés, et sur le véritable axiome économique trop méconnu que « les produits s'échangent contre les produits ». Il envisage l'avenir des exportations belges en Allemagne,

reconnait l'importance énorme du marché allemand pour ces exportations et la gravité de la question de savoir dans quelle mesure les Belges pourront remplacer par d'autres marchés le marché allemand, si celui-ci vient à leur faire défaut. Il s'élève contre le maintien de la surtaxe d'entrepôt dans la législation douanière française si l'on veut le développement de nos relations avec nos alliés belges.

De son côté, dans l'excellente *Revue des Nations Latines*, M. Luchaire se déclare favorable au principe d'une union douanière entre alliés. Il demande la création d'un « front économique », réclame la cessation de mesures restrictives qui sont des mesures de suspicion, des dispositions susceptibles de favoriser l'échange dans toute la limite du possible; il veut qu'on s'entr'aide au moins jusqu'à la victoire, que l'on multiplie les liens économiques indispensables pour renforcer les liens politiques en « en faisant une trame assez solide pour résister aux épreuves qui attendent les alliances à la fin de la guerre ». Cette question est traitée dans le *Journal des Fabricants de sucre*, reproduisant ce que le *Bulletin de la Chambre de commerce russo-française* a dit sur la politique de la Russie après la guerre. On met en lumière ici la majoration du prix des objets de première nécessité, conséquence inévitable du régime de protection industrielle; on réclame des facilités d'écoulement sur les marchés extérieurs des produits agricoles russes, qui verront de la sorte leurs prix monter. Et en échange, comme conséquence et condition naturelle de ces exportations de produits russes, on demande que le tarif douanier sur les marchandises et matières premières qui ne se trouvent pas en Russie soit diminué ou complètement aboli; on demande la même mesure pour les matières premières, produits bruts ou demi-fabriqués indispensables à l'agriculture et à l'industrie russes. C'est cette même idée que l'on trouve dans la *France universelle* et dans les manifestes de l'Union nationale pour l'exportation des produits français. Si nous rapprochons ce que dit la *France universelle* dans telle de ses pages et ce que publie d'autre part l'*Exportateur français*, excellente revue d'information commerciale à la tête de laquelle se trouve M. Maurice Ajam, nous y voyons que, d'une part, spécialement à propos de la fabrication de cet acide tartrique dont nous parlions l'autre jour, on réclame les importations aussi libres que possible, spécialement du artre brut et des lies de vin qui sont la matière première d'une très importante industrie de transformation de Marseille; d'autre part nous voyons nos confrères s'élever contre des interdictions d'exportations qui sont au moins étranges dans un pays où le régime protectionniste, enthousiaste des exportations quand même, est le régime dominant. On nous raconte cette histoire véritablement édifiante qui a été publiée d'abord dans l'*OEuvre*: l'administration des douanes récla-

mant des libraires français désireux d'exporter leur production sur l'étranger qu'ils s'engagent (en triple exemplaire bien entendu, nous retrouvons le formalisme classique!) à ce que leurs marchandises ne seront pas réexportées en pays ennemis. Or le ministère des Affaires étrangères essaye précisément par ses services de propagande française à l'étranger de faire pénétrer surtout en pays ennemis les publications actuelles, qui sont d'un intérêt très vivant, véritables armes de combat; et les libraires ont bien raison de s'insurger contre des interdictions d'exportation frappant une marchandise préparée justement pour qu'on essaye de la faire pénétrer en Allemagne et que bien souvent nos aviateurs vont, comme dit notre confrère, au péril de leur vie, jeter de l'autre côté des lignes ennemies. L'administration des douanes est lente à la décision, on le sait; elle néglige complètement de s'entendre avec son voisin le ministère des Affaires étrangères. L'administration française poursuit donc des efforts simultanés dans deux lignes absolument opposées, et depuis six mois, paraît-il, la librairie française ne réussit plus guère à expédier ses produits en Suisse par exemple: ce qui amène inévitablement les Suisses à recourir aux livres allemands s'ils veulent satisfaire leurs besoins de lecture.

Il est à espérer que, à cet égard du développement des exportations françaises équilibrées par des importations de produits étrangers, des manifestations comme celles qui avaient lieu récemment sous le nom de « Semaine de l'Amérique latine », — dont la publication *France-Brésil*, dirigée par M. Montarroyos, a donné en détail toutes les communications, les rapports et les discussions, — seront susceptibles vraiment d'avoir de l'efficacité. Comme mesure minima susceptible de favoriser le développement des échanges, on y a demandé, notamment le secrétaire de la légation de Cuba, M. Manuel Sejedor, que la colonne minima du tarif douanier de la France soit accordée aux produits de l'Amérique.

Nous ne saurions signaler avec trop d'intérêt un article récemment paru dans *la Bataille*, l'organe quotidien syndicaliste connu, article signé simplement des initiales A. S. L'article, intitulé: « Ceci ou Cela? », se termine par ces mots bien caractéristiques: « A bas donc le protectionnisme et vive le laissez faire, laissez passer! » On ne saurait être plus net, mais il ne s'agit pas seulement d'une exclamation, qui n'est point une preuve: l'article attire logiquement l'attention sur l'agitation, l'activité même des partisans de la protection à outrance, pourtant comme il le dit « battue à plates coutures par les événements de ces deux dernières années ». Il montre que la question du libre-échange se pose plus que jamais alors qu'elle s'imposait déjà aux nations en voie de perfectionnement économique pour la conquête du mieux-être bien avant la guerre actuelle; insiste sur ce que « les tra-

vailleurs n'ont pas d'ennemis pires que les protectionnistes », c'est-à-dire sur ce que les gens à bourse modeste sont surchargés au bénéfice des industries protégées. Il rappelle que si la France, orientée depuis déjà longtemps dans la voie des tarifs douaniers exagérément gonflés, s'est vue hors d'état de satisfaire aux besoins de la consommation nationale après la déclaration de guerre, la responsabilité en retombe grandement sur ces tarifs, les industriels français s'étant contentés d'un effort très faible à l'abri de la concurrence. Il s'élève contre le protectionnisme, père de la routine, sœur jumelle de la paresse, contre les méfaits du protectionnisme à l'égard de notre pauvre marine marchande. Il rappelle que si la France n'avait pas été aidée par l'Angleterre libre-échangiste, armée pour produire, vendre, acheter, transporter, c'en était fini des espoirs de victoire. Il montre par ailleurs l'Allemagne protectionniste arrivant presque à mourir de faim. Et reprenant les idées économiques les plus justes, il rappelle que le consommateur va toujours droit au marché le plus commode et le plus avantageux ; que le rapprochement des peuples ne pourra se faire que si les individus composant chaque peuple s'approvisionnent largement de denrées à bon compte, ce qui entraînera la disparition des sujets de méfiance, des désaccords latents ou non.

De son côté *le Temps*, dans un article dû à notre confrère M. Hoshiller, rappelle que la crise alimentaire réelle qui sévit chez nos ennemis est en partie la conséquence de ce fait que, même bien avant la guerre, par suite d'un protectionnisme agraire agressif et de l'élévation du coût de la vie au profit des seuls hobereaux de la Prusse Orientale, les classes laborieuses allemandes étaient déjà obligées de restreindre graduellement leurs besoins (ou plutôt leurs consommations). Notre confrère donne à ce sujet des chiffres intéressants sur la consommation des viandes diminuant progressivement de 1909 à 1914, passant pour le bœuf de 16,30 à 13,80, pour le mouton de 3,20 à 2,40. Il reproduit un budget d'ouvriers publié par la maison Krupp et calculé par ses économats, budget d'un ménage comptant deux enfants : les dépenses de nourriture y ont augmenté, de 1899 à 1913, de 29 p. 100, alors que le salaire moyen ne montait que de 24 fr. 80, et même de 1907 à 1913, pendant une période de suractivité industrielle, les deux chiffres étaient de 16 fr. 40 et de 10 fr. 10 respectivement, alors que pourtant la maison Krupp était considérée comme payant les meilleurs salaires de toute l'Allemagne.

Signalons un article de *l'Information*, sous la signature P. Genty, et intitulé : « Libre-Échange et Protectionnisme. » Il est vrai que l'auteur affirme que, à l'égard de l'observateur impartial des faits économiques, le débat entre libre-échangistes et protectionnistes ne « serait pas encore tranché », que les libre-échangistes s'inspirent de l'idée de

coopération (ce qui n'est pas exact, il faudrait dire solidarité naturelle). Il ajoute que nous autres libre-échangistes nous croyons à des principes que nous nous figurons éternels; il lance par ailleurs des coups de patte aux protectionnistes, en se moquant d'eux notamment quand ils croient que les droits protecteurs sont payés par l'étranger. Il se rallie à l'opportunisme économique. Mais cela n'empêche qu'il cite un livre récent de M. Daudé-Bancel que nous avons analysé, en montrant les vérités qu'il contient; il fait des emprunts au second Manifeste de la *Ligue* à propos de la pratique du dumping, qu'il montre fournissant à bas prix des tôles aux constructeurs de bateaux en Angleterre ou en Hollande. Et si M. Genty croit que la guerre permettra d'élaborer une « science économique plus harmonieuse, mieux adaptée à la réalité », il n'en accuse pas moins des vérités économiques vraiment intangibles qu'il contribue malgré tout à faire connaître.

La Feuille, revue socialiste, syndicaliste et révolutionnaire, nous aide dans notre campagne en se montrant nettement antiprotectionniste. Elle se moque et s'indigne tout à la fois du « châtiment économique » qui a été rêvé et indiqué par M. Bigland dans le *Times*. Il s'agirait non pas seulement d'une indemnité de guerre à payer par l'Allemagne, mais encore de la fermeture au pavillon allemand du passage de tous les détroits. On amoindrirait la puissance de production de l'Allemagne à l'aide de droits élevés d'exportation sur les articles provenant des pays alliés dont l'Allemagne faisait normalement grand usage. On imposerait à son commerce maritime des restrictions dans les ports alliés, on établirait un tarif contre ses exportations de sucre et ses produits manufacturés dans les pays alliés également, tout en prenant la précaution d'offrir de grands avantages aux pays neutres pour les amener à faire partie de l'Union des nations alliées sur la base d'un traitement différentiel. M. Bigland s'élève du reste contre la conception d'un tarif protecteur établi sur les importations provenant des Empires du Centre, la prohibition de l'importation de ces produits lui paraissant encore bien plus inefficace, parce que l'industrie allemande créerait des fabriques chez les neutres. *La Feuille*, s'élevant contre ces conceptions, veut des déclarations nettes au sujet de la politique économique d'après-guerre et contre la préparation d'une guerre économique possible. Dans un numéro ultérieur et sous la signature de M. Charles Albert, elle reprend la question du protectionnisme ou du libre-échange et reproduit le Manifeste des trente-deux parlementaires anglais que nous avons publié. Elle en profite pour montrer les difficultés d'ordre économique qui pourront s'élever en vue d'une paix durable; elle voit l'avenir assuré seulement par ce qu'elle appelle les lois égales pour tous, c'est-à-dire l'absolue liberté

des échanges; elle va même jusqu'à demander la suppression à peu près complète de l'intervention de l'État en matière économique, et elle s'inquiète de voir la défense économique de demain s'orienter vers une recrudescence du protectionnisme qu'elle aperçoit dans la Conférence des gouvernements alliés. Comme personnellement nous avons envoyé nos compliments à *la Feuille* pour la publication du Manifeste libéral et parlementaire anglais, après avoir reproduit certains passages de notre lettre, après avoir noté que bien des choses nous « séparent au point de vue social », elle affirme être heureuse de voir que l'on « commence » de notre côté à se remuer contre un courant d'idées néfastes comme celui qui se dessine de plus en plus, dit-elle, dans les pays de l'Entente. Qu'elle nous permette de lui dire que nous avons déjà « commencé » il y a pas mal de temps, et avant qu'elle s'en préoccupe, avant qu'elle soit née, de lutter contre le protectionnisme sous quelque forme qu'il se présente. Nous continuons. Nous relevons d'ailleurs avec satisfaction qu'elle signale le protectionnisme et « tout tarifisme » comme se transformant fatalement en impérialisme économique; elle flétrit les obstacles apportés à la liberté des échanges « ferment de haine et de querelle » entre les nations, et elle réclame pour la paix qui se prépare inévitablement deux grands principes : le respect des nationalités et la liberté des échanges. Elle se prépare du reste à publier notre Manifeste, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

Signalons rapidement un article de M. R. Doucet dans le *Monde économique*, où il montre la persistance d'un protectionnisme féroce dans le milieu australien, et quelque peu malgré le ministre Hughes. Le *Labour Party* australien, qui paraissait revenu à des conceptions économiques plus sages, semble retourner maintenant à la prohibition et à la législation ultra-protectrice, qui doit pourtant mettre l'Australie en état d'infériorité même à l'heure actuelle pour produire le blé chargé de nourrir l'armée britannique, la laine qui l'habillera, etc. Signalons également, sous la signature de Mlle Anna Vera Eisenstadt, la publication par l'Institut français de Milan (Office d'études économiques) d'une note sur la fabrique lyonnaise et le moulinage italien. On y rappelle la guerre douanière entre la France et l'Italie, l'accord de 1898 et la lutte poursuivie dans le domaine du commerce des soies, lutte qui a survécu à la paix douanière et même à l'alliance des armes. L'auteur rappelle le fameux droit d'entrée protecteur de 3 francs par kilogramme établi sur les soies ouvrées italiennes en vue de défendre le moulinage français contre une concurrence naissante. Les protectionnistes français n'ont pas voulu laisser abaisser cette barrière même depuis la guerre, et l'exportation des soies ouvrées italiennes a été obligée de se diriger ailleurs que sur la

France, où pourtant on a besoin de cette matière première. De la sorte, la fabrique suisse, concurrente de la fabrique lyonnaise, a été abondamment alimentée. Les mouliniers français ne se sont point du reste fait faute d'accuser les Italiens d'alimenter ainsi directement certains besoins militaires de l'Allemagne, alors que c'est par leur faute que ce courant sur la Suisse a été ainsi dérivé. Ces pratiques protectionnistes sont d'autant plus maladroites que la fabrique lyonnaise se plaint avec raison d'un manque de soie ouvrée, le moulinage français n'étant pas suffisant pour alimenter la production. On en serait arrivé, paraît-il, à ce que la fabrique lyonnaise propose au moulinage italien une somme d'argent comme rançon de son abdication définitive sur le marché français, le moulinage français devant, lui, recevoir des primes qui remplaceraient le régime du droit protecteur. En cette matière comme en beaucoup d'autres, on devrait de chaque côté pratiquer une politique d'abaissement des droits, s'attaquer aux droits excessifs qui frappent les soieries françaises à leur entrée en Italie, en même temps que la France ne s'obstinerait point à conserver le droit de 3 francs sur les soies ouvrées italiennes d'origine. Il y va de l'intérêt général des deux pays; malheureusement les intérêts privés savent trop souvent se ménager des situations exceptionnelles.

C'est un peu cette pensée qui vient à l'esprit quand on lit l'étude récente de M. E. Coustet sur les chantiers de construction navale en France, l'auteur affirmant la valeur de notre construction maritime, universellement appréciée, la puissance de nos ateliers. Il certifie que ces ateliers et ces constructeurs navals sont à même de « satisfaire non seulement aux demandes françaises mais encore à celles qui leur viennent du dehors »; et l'on en pourrait tirer la conclusion que les mesures protectrices en faveur de ces chantiers navals sont parfaitement inutiles; que, ici aussi, le protectionnisme n'est qu'un poids mis bien inutilement sur les épaules du consommateur français.

Il nous faudrait aborder le vaste chapitre des contradictions protectionnistes : nous verrions *la Réforme économique* annoncer que les Empires du Centre prétendent constituer une unité économique de manière que les traitements préférentiels qu'ils s'accorderont mutuellement ne puissent donner lieu à aucune réclamation en vertu de la clause de la nation la plus favorisée : ce qui montrerait que cette clause n'est point aussi nuisible à ceux qui la consentent que *la Réforme économique* et beaucoup d'autres protectionnistes ont bien voulu l'affirmer à tant de reprises. Les protectionnistes de *la Réforme économique*, et également M. Luzzatti, dans le journal italien *Il Sole*, affirment de façon tout à fait gratuite que la Grande-Bretagne, en appliquant le régime libre-échangiste, a sacrifié l'existence même

de son agriculture à l'intérêt plus ou moins bien compris de son industrie!

Ils insistent sur ce que le système rêvé par Lord Milner tout récemment, et proposé au Comité pour la production des substances alimentaires, système ayant pour but de fixer un prix type pour le blé et de donner aux cultivateurs une prime de compensation chaque fois que les prix descendront au-dessous de ce niveau, permettra de ne pas grever le consommateur comme le ferait un tarif protecteur. Ici comme tant de fois déjà nous prenons le protectionnisme sur le fait, nous tenons le fameux *confitemur reum*, puisque les protectionnistes à bien des reprises ont affirmé que le tarif était payé par l'importateur et non par le consommateur national! Au surplus, pour ce qui est de la prétendue disparition de l'agriculture britannique, nous renverrons les protectionnistes à la lecture de tout ce qui a été publié de démonstratif en la matière notamment par M. Tisserant, et aussi à l'étude toute récente de *The Economist* sur le commerce du blé et l'importation de cette céréale en Angleterre¹. On y verra que depuis une trentaine d'années le rendement à l'acre en blé et également en avoine et en orge a augmenté dans des proportions considérables; le rendement du blé étant passé, par exemple, de 28,83 boisseaux entre 1890 et 1895 à 32,23 pour la période 1910-1915, et les chiffres correspondants étant de 32,97 et de 33,98 pour l'orge, de 39,14 et de 42,37 pour l'avoine; si bien que cette agriculture soi-disant morte a vu sa production augmenter de façon très notable. Nous aurions encore voulu montrer la *Réforme économique* se lamentant de ce que les États-Unis auraient l'intention d'aggraver leur régime douanier par un relèvement général ou partiel des tarifs, déplorant que les importations françaises « rendues déjà si difficiles par les exigences de la douane américaine » doivent sous cette influence le devenir encore bien davantage. On pourrait dire au protectionniste: « Juste retour, Monsieur, des choses d'ici-bas ».

D'ailleurs la *Réforme économique* rapporte que l'on parlerait d'établir un droit d'entrée sur les objets d'art et les gants, dans le but « d'augmenter les recettes du fisc »: toujours la vieille conception du tarif protectionniste qui serait en même temps fiscal.

Autre contradiction, la *Réforme économique* s'élève contre ceux qui, pour la paix prochaine, envisageraient une cessation du commerce avec l'ennemi actuel: elle fait remarquer que le bloc de nos adversaires comprend au moins cent millions d'hommes, qu'il n'est guère possible de continuer à l'égard de cette collectivité l'exclusion des transactions commerciales. Elle s'élève également contre le fameux

1. Voir aussi *l'Agriculture moderne*, par Daniel Zolla.

système des trois tarifs, qui n'a véritablement pas de chance, puisqu'il est attaqué par les gens de toute opinion économique à peu près. Elle le signale comme une conception bizarre dont une des conséquences les plus probables serait « d'entraîner les neutres dans l'orbite économique de l'Allemagne » : elle ne dit pas autre chose que ce que nous avons répété à bien des reprises.

Il est vrai que, pour ce qui est des zones franches, que, à un certain moment, elle avait acceptées assez volontiers, elle s'élève maintenant contre la remise en circulation de cette idée « par l'armée libre-échangiste qui ne serait pas, après vingt-cinq années, résignée à la défaite », tout en donnant, paraît-il, des signes de dépression. A coup sûr, la défaite, nous n'y croyons pas plus à cet égard qu'à d'autres. Et il est vraiment réconfortant de constater le manque d'homogénéité d'idées chez nos adversaires protectionnistes, voulant bien d'une entente entre Alliés, mais réclamant l'indépendance économique de chaque pays pour établir cette entente sur un terrain qui nous semble assez peu solide et plein de contradictions lui-même.

Avant de nous arrêter, et sans pouvoir insister sur une publication du *Free Trade Broadside* montrant que les salaires des ouvriers anglais dans le milieu libre-échangiste étaient de 22 p. 100 supérieurs aux salaires correspondants des milieux protectionnistes français et allemands; signalons les idées qui nous ont été communiquées par notre collègue M. L. Francq, se réclamant comme nous aussi vivement que cela se peut de la liberté des échanges, et ajoutant avec raison que le succès du développement de la production en France, condition essentielle de notre avenir de demain, ne peut être obtenu que par un abaissement du prix de revient de la matière première et de nos produits; l'exagération du prix de revient de notre production française provenant du protectionnisme, et par une incidence curieuse le protectionnisme essayant de remédier à cette infériorité par de nouvelles mesures de protection. Il est évident, comme le fait si bien remarquer M. Gide dans une brochure récente intitulée : *De la nécessité pour la France d'accroître sa production*, que, si nous voulons répondre à la charge des impôts nouveaux qui pèseront sur nous demain à la liquidation de la guerre, si nous voulons développer économiquement la richesse de la France, il faut réaliser l'économie dans la production, l'expansion par le libre-échange, se rappeler que l'amélioration de cette production est indispensable. D. B.

Pour toutes communications et demandes de renseignements relatifs à la *Ligue du Libre-Echange*, s'adresser à M. DANIEL BELLET, secrétaire général, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).